DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabriquant installé dans l'Union Européenne :

Sioen N.V.
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE
BELGIUM

déclare, sous sa responsabilité exclusive, que le nouvel EPI décrit ci-après :

Type de Certificat / Numéro de Groupe :

Modèle d'EPI : **2SA4NAVL1**

est conforme à la législation d'harmonisation de Union : Règlement UE 2016/425; et, le cas échéant, avec la norme nationale transposant la norme harmonisée n° :

EN 381-7 : 1999 / Design A- Classe 1 - 20 m/s main gauche et main droite; EN 388 : 2016 Niveaux 3 1 3 2 X; EN 420:2003;

est identique à l'EPI qui a fait l'objet de l'examen UE de type (Module B) avec le Certificat UE de Conformité n° 18A0332PFS02 issue 1 , délivré par :
Finnish Institute of Occupational Health, Topeliuksenkatu, 41b, 00250 Helsinki Finland (0403)

fait l'objet de la procédure d'évaluation de conformité de la production (conformément à l'Art. 19 (c) du Règlement de l'UE 2016/425)
Module C2 sous la supervision de l'organisme notifié : Finnish Institute of Occupational Health, Topeliuksenkatu, 41b, 00250 Helsinki Finland (0403)

Signé pour le compte et au nom de : CEO SIOEN NV: Bart Vervaecke

À : Ardooie, 21/12/2018

Par : Technical Director Sioen NV: Ivan Deceuninck

Ce document (y compris les pièces jointes) est la propriété exclusive de SIOEN NV. Il peut uniquement être utilisé par le destinataire prévu sous sa forme originale sous laquelle il a été envoyé. Toute modification de ce document ou de ses pièces jointes sera considérée comme falsification de document, pouvant donner lieu à des poursuites pénales.